



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports

Question écrite n° 111739

Texte de la question

La SNCF vient d'« attribuer le marché de remplacement des trains transiliens à Bombardier et à Alstom. Les associations d'handicapés, dont en particulier, l'Association des paralysés de France, espèrent que le cahier des charges remis à ces industriels pour la construction de ces trains prévoit l'accès aux handicapés et d'une manière générale aux personnes à mobilité réduite. Mme Chantal Robin-Rodrigo demande donc à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer de bien vouloir lui indiquer si des équipements et des espaces adaptés au handicap sont bien prévus dans les futurs trains transiliens.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111739

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12387